



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 16317

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur le grave problème de la désaffection des jeunes pour les études scientifiques. Dix associations et sociétés savantes ont signé un communiqué commun fin octobre « s'inquiétant vivement de n'avoir pas vu figurer la désaffection pour les sciences dans la liste des chantiers prioritaires énumérés dans la conférence de presse du ministre du 7 octobre 2002 », sans réponse aujourd'hui. Le Gouvernement estimerait-il que la France n'a pas besoin de scientifiques pour l'industrie, pour la recherche et le développement de technologies innovantes pourtant indispensables à l'avenir économique de la nation et à son rayonnement international ? Elle lui demande donc quelles réponses il compte apporter à ces associations et plus globalement à cette question essentielle pour notre pays.

Texte de la réponse

La désaffection des jeunes pour les études scientifiques et les métiers de la recherche scientifique et technologique est une préoccupation de tout le Gouvernement et en particulier du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Lors de la prise de fonction du nouveau président de l'Académie des sciences, Etienne-Emile Beaulieu, le 14 janvier 2003, Luc Ferry a insisté sur la nécessité de valoriser la science et l'enseignement des sciences depuis l'école primaire jusqu'au premier cycle universitaire. Le communiqué de presse des associations et sociétés savantes de fin octobre ne lui a pas échappé. Les constats qui y sont faits sont ceux qui ont présidé à l'important effort de rénovation de l'enseignement des sciences engagé depuis plusieurs années et qui se poursuit aujourd'hui. A l'école, les nouveaux programmes de l'enseignement des sciences et de la technologie entrent en vigueur cette année dans chacun des cycles. Ces programmes reprennent les principes pédagogiques du plan de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie lancé en juin 2000, plan inspiré de l'opération « La main à la pâte ». Il s'agit de développer le goût pour l'investigation et la recherche en articulant questionnement des élèves sur le monde et démarches actives d'investigation. Un important effort de formation accompagne la mise en oeuvre de ces nouveaux programmes. Au collège, les programmes sont actuellement relus à travers le prisme de l'attractivité des sciences et la prise en compte du renouveau de l'enseignement scientifique et technologique à l'école : les acquis en terme de contenus et de méthodes seront mieux exploités et l'approche expérimentale engagée à l'école sera affirmée. Les itinéraires de découverte permettront de développer les approches expérimentales dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de la météorologie, etc. Au lycée, les programmes des disciplines scientifiques ont été rénovés avec le souci de les rendre plus attractifs, ils mettent l'accent sur le développement des capacités expérimentales. En classe de seconde générale et technologique, les élèves bénéficient d'importants horaires dans les disciplines scientifiques et technologiques. Ils peuvent choisir des enseignements de détermination à caractère scientifique et technologique qui leur permettent de découvrir, avant de s'y engager, les formations spécifiques de la voie qui les attire. Les chefs d'établissement ont été invités à développer ces formations en renforçant l'information des élèves sur leurs contenus. En classe de première et terminale de la série scientifique, un rééquilibrage a été opéré au niveau des horaires en faveur des disciplines expérimentales et la

part des travaux pratiques a été augmentée. Les efforts engagés par l'école pour redonner aux jeunes le goût des études scientifiques sont très importants. La volonté du ministère est de les développer.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16317

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2852

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4829